

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 2565-07

## Nouvelles exigences réglementaires et environnementales pour les projets maritimes et fluviaux

### EN BREF

La prise en compte de l'environnement pour la gestion et le développement des projets sur la voie d'eau et les projets portuaires est devenue un enjeu majeur. D'un côté, il faut intégrer les expressions et positions des acteurs : ONG, société civile, l'Agence Française pour la Biodiversité ; de l'autre, le cadre réglementaire devient plus lourd et complexe avec l'évolution des normes sur la gestion des sédiments, les ICPE, la reconquête de la biodiversité, les modalités de participation du public ou encore l'évaluation environnementale et les nouvelles règles d'instruction et d'autorisation. Comment prendre en compte ces nouveaux éléments et les intégrer dans les démarches et projets en cours et à venir ?

### THÉMATIQUES

Les attentes des différents acteurs participant à l'évaluation environnementale. Les nouveaux concepts à intégrer dans le pilotage des études préalables aux enquêtes publiques. Les études techniques nécessaires. Retours d'expérience et paroles d'acteurs. Stratégies d'ordonnement des procédures entre elles et de maturation des projets.

### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'ouvrage maritime, portuaire et fluviale. Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'œuvre et de bureaux d'études en charge de travaux maritimes, portuaires et fluviaux.

### PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

### OBJECTIFS

**APPREHENDER** l'évolution réglementaire et ses conséquences sur la conduite du projet  
**TENIR COMPTE** des enjeux environnementaux et **REPENDRE AUX ATTENTES** des services instructeurs  
**CONCEVOIR** une stratégie d'ordonnement des procédures et des études  
**ELABORER** un planning projet maritime ou fluvial

### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie, exemples d'application et témoignages
- Travail en sous-groupes

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 01 au 03 avril 2019 - Durée : 3 jours (21 heures)  
Tarif : 2 170,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
Lieu : France Paris

### COORDINATION

Serge VILLETTE, Responsable MISED, CEREMA  
Rita RUSSO, Spécialiste études réglementaires, ARTELIA

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### LUNDI 01 AVRIL

9h00  
Introduction et présentation de la session.

#### Cadre réglementaire

9h30 - 11h00  
Serge VILLETTE  
Le cadre réglementaire sur le domaine maritime et fluvial, la directive cadre européenne.

#### Méthodologie de l'approche évaluative

11h15 - 13h00  
Serge VILLETTE  
Prise en compte des enjeux environnementaux. L'articulation entre les nouveaux concepts d'évaluation et les procédures. L'évaluation environnementale des projets dans le cadre d'une approche globale depuis l'analyse stratégique jusqu'au bilan ex-post. L'état actuel des nouvelles exigences et référentiels réglementaires.

#### Conduite des études et procédures

14h30 - 16h15  
Serge VILLETTE  
Rita RUSSO  
Présentation de la vision globale du projet (logigramme).

16h15 - 17h15  
Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont :  
- l'étude d'impact.  
(points de vigilance, enjeux forts, nouvelles exigences, délais)

17h15 - 18h00  
Illustration sur des projets.

Fin de la journée à 18h00

#### MARDI 02 AVRIL

9h00 - 10h30  
Serge VILLETTE  
Rita RUSSO  
Exercice pratique - Premières applications des concepts sur les projets fil rouge

#### Conduite des études et procédures (suite)

10h30 - 12h00  
Serge VILLETTE  
Rita RUSSO  
Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont :  
- la concertation et la participation du public,  
- les études environnementales préalables,  
- loi sur l'eau, ICPE, IOTA, défrichement, les dérogations espèces protégées,  
- l'avis de l'autorité environnementale,  
- le certificat de projet,  
- l'autorisation environnementale unique,  
Le cas particulier des projets de dragage.

13h30 - 16h00  
Recensement des procédures et études environnementales de la phase aval :  
- le patrimoine historique,  
- l'archéologie,  
- le foncier  
- Les mesures compensatoires et le suivi environnemental en phase travaux

Les éléments pour élaborer une stratégie d'ordonnement et construire le planning du projet:  
- notions fondamentales,  
- outils de planification,  
- erreurs et bonnes pratiques.

#### Les services instructeurs

16h15 - 17h45  
Un représentant, DDTM  
La démarche d'instruction du projet, les critères d'évaluation des études suite aux réformes environnementales.

Fin de la journée à 17h45

#### MERCREDI 03 AVRIL

#### Stratégie d'ordonnements et procédures

9h00 - 12h30  
Serge VILLETTE  
Rita RUSSO  
Mise en pratique sur les projets fil rouge.  
Etude de cas – Recenser les procédures et organiser le planning  
Exercice pratique collectif pour appréhender concrètement (sur un ou deux projets) les problématiques réglementaires, leurs conséquences techniques, identifier les procédures applicables.  
Les cas porteront sur un projet fluvial touchant à la fois à la continuité écologique et les dragages et/ou sur un aménagement maritime et la problématique de submersion.

#### Retours d'expériences

14h00 - 17h00  
Serge VILLETTE  
Rita RUSSO  
Restitution des groupes et partage de l'analyse de productions.  
Retour d'expérience et échanges avec les stagiaires sur leurs projets.

17h00 - 17h15  
Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h15